

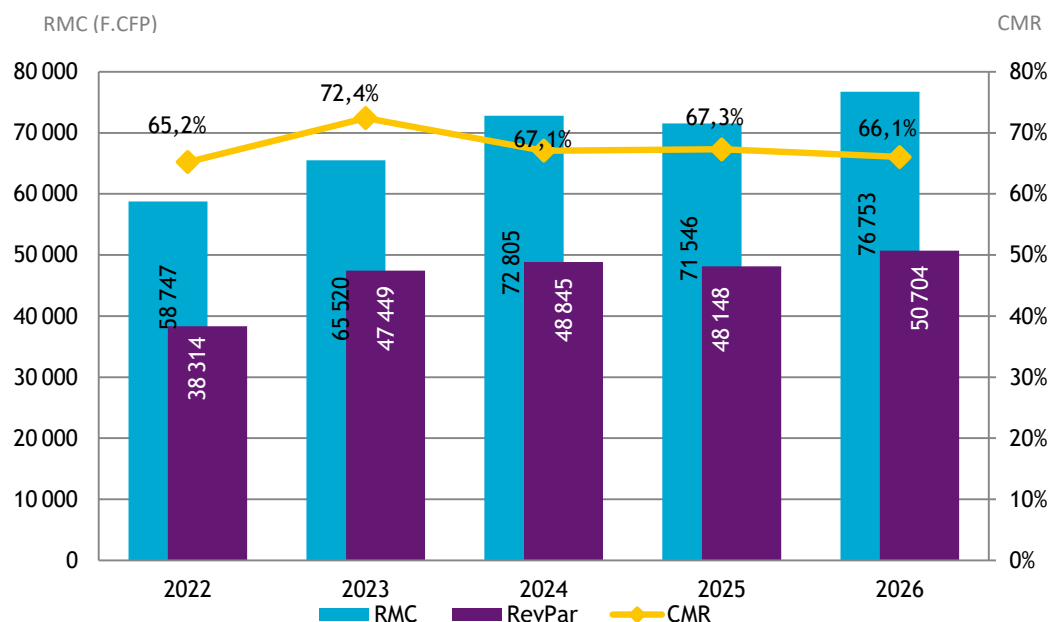
FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE

En août 2026, 45 établissements de l'hôtellerie internationale en Polynésie française sont ouverts et proposent 81 036 chambres à la location, soit une baisse de 4,1 % par rapport à août 2025 due à la fermeture pour rénovation de certains établissements dans l'archipel de la Société. Sur la même période, les ventes dans les hôtels internationaux diminuent de 1,5 %. Cette contraction s'explique par les baisses du nombre de chambres louées à destination des marchés hexagonaux (- 9 %), européens (- 3 %) et des autres pays d'Amérique (- 3 %). À l'inverse, la vente vers les marchés des pays d'Asie de l'Est et du Sud progresse et contribue pour 1,6 point au résultat.

Le coefficient moyen de remplissage (CMR) progresse de 2,1 points sur un an à 79,0 % en août 2026. Le revenu moyen par chambre louée (RMC) progresse de 7,0 % sur la même période et s'élève à 91 689 F.CFP., entraînant une hausse du revenu moyen par chambre disponible (RevPar) de 10,0 % à 72 424 F.CFP.

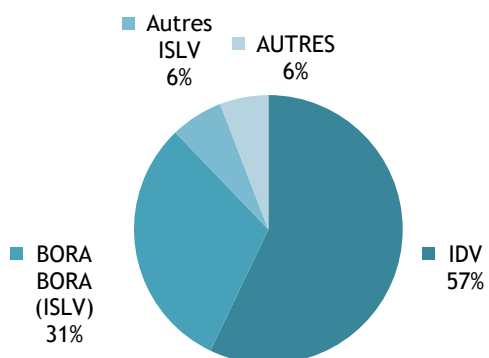
Sur les huit premiers mois de l'année 2026, le CMR s'établit à 66,1 %, soit une baisse de 1,2 point par rapport à l'année précédente.

INDICATEURS DE GESTION EN CUMUL DEPUIS JANVIER

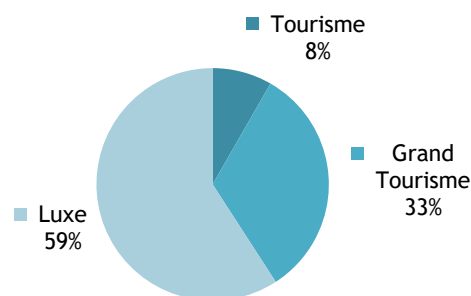


CAPACITÉ HÔTELIÈRE : 81 036 CHAMBRES OFFERTES À LA LOCATION

RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



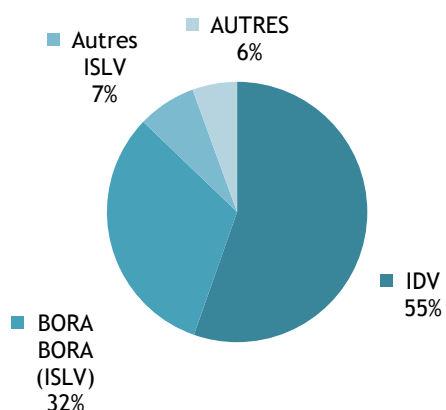
RÉPARTITION PAR CLASSE



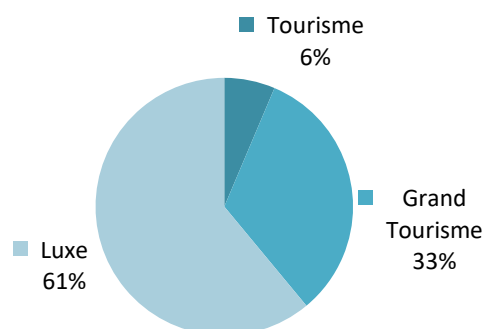
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

BILAN DE L'HÔTELLERIE : 64 009 CHAMBRES LOUÉES

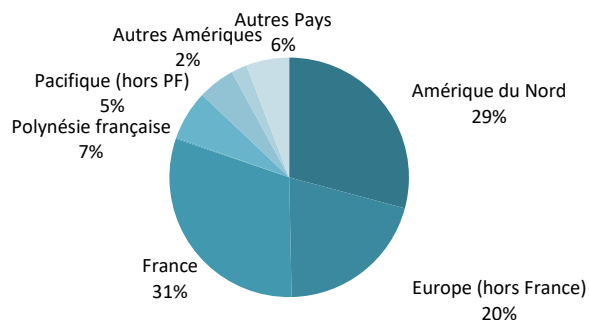
RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



RÉPARTITION PAR CLASSE



RÉPARTITION PAR PAYS DE RÉSIDENCE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

RÉPARTITION DES CHAMBRES LOUÉES PAR SUBDIVISION ET PAR CLASSE

		AOÛT-25	MAI-26	JUIN-26	JUIL-26	AOÛT-26	VARIATION 2026/2025
Unité:		nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%
IDV		36 609	31 837	30 643	35 749	35 599	-2,8%
	Tourisme	3 770	3 688	3 387	3 899	3 703	-1,8%
	Grand Tourisme	13 196	8 895	8 723	12 635	12 562	-4,8%
	Luxe	19 643	19 254	18 533	19 215	19 334	-1,6%
ISLV		24 398	22 576	21 518	22 555	24 529	0,5%
	Tourisme	449	377	346	305	380	-15,4%
	Grand Tourisme	6 873	6 516	6 063	6 654	6 850	-0,3%
	Luxe	17 076	15 683	15 109	15 596	17 299	1,3%
AUTRES Subdivisions		4 001	2 548	2 320	3 073	3 881	-3,0%
	Tourisme	0	0	0	0	0	NS .
	Grand Tourisme	1 691	1 206	1 106	1 267	1 460	-13,7%
	Luxe	2 310	1 342	1 214	1 806	2 421	4,8%
TOTAL		65 008	56 961	54 481	61 377	64 009	-1,5%
	TOTAL Tourisme	4 219	4 065	3 733	4 204	4 083	-3,2%
	TOTAL Grand Tourisme	21 760	16 617	15 892	20 556	20 872	-4,1%
	TOTAL Luxe	39 029	36 279	34 856	36 617	39 054	0,1%

Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

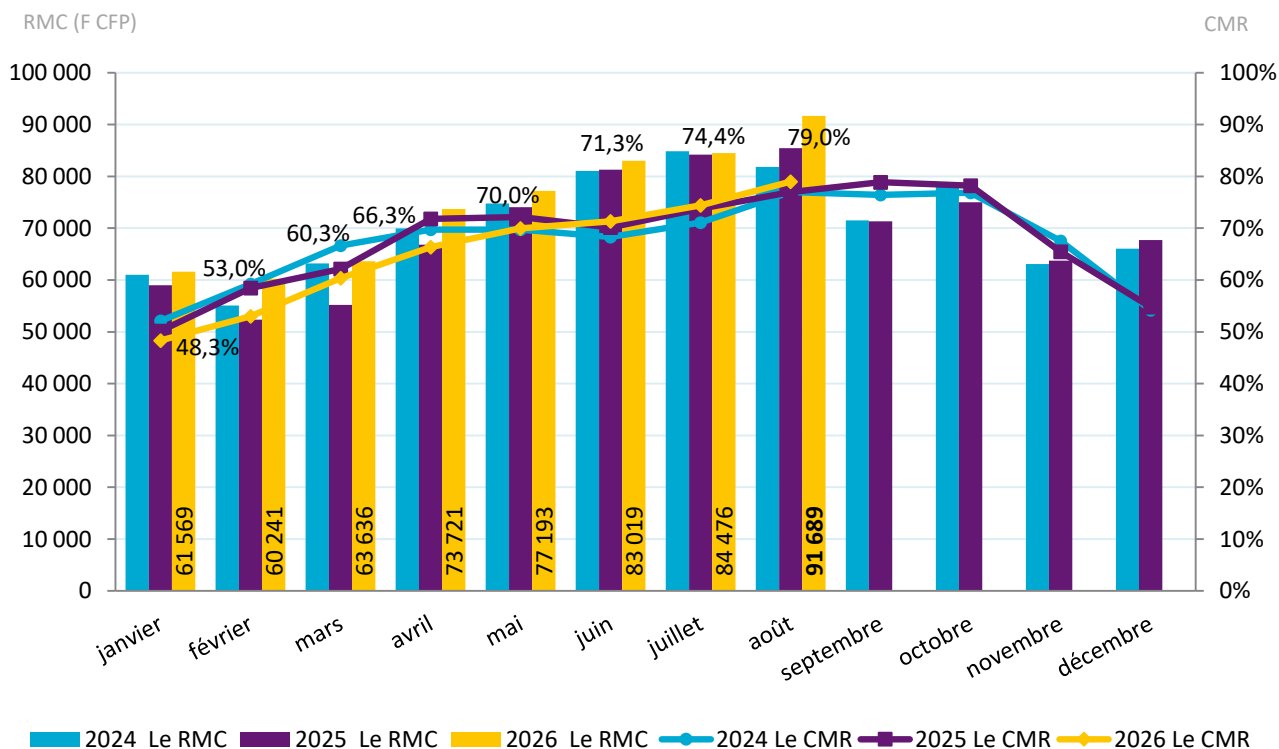
INDICATEURS DE GESTION D'AOUT 2026

CHIFFRES DU MOIS

Revenu moyen par chambre louée : 91 689 F.CFP

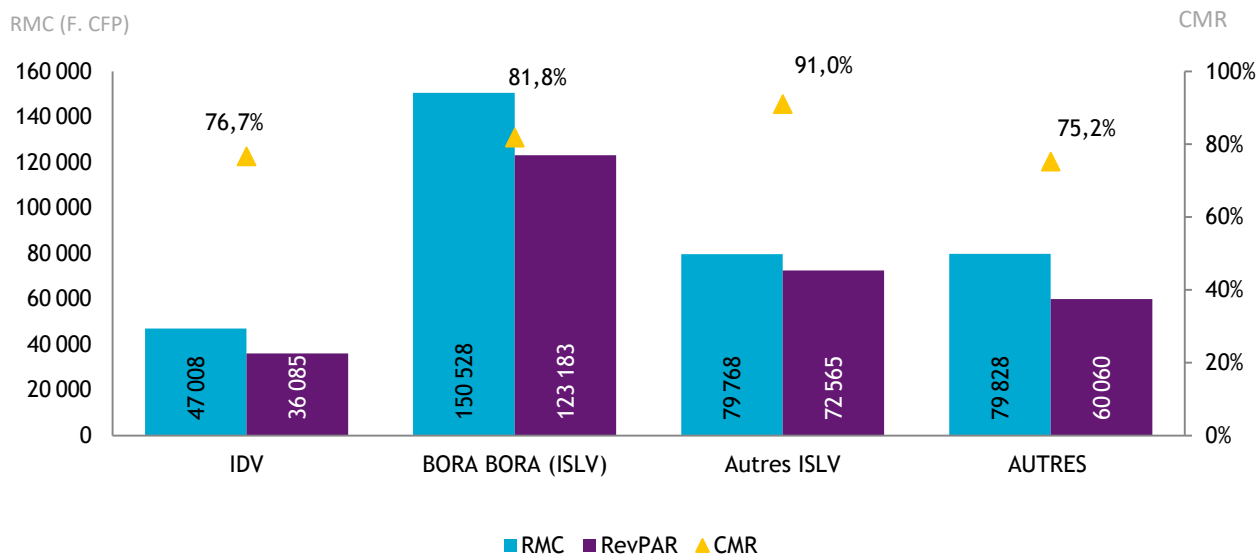
Revenu moyen par chambre disponible : 72 424 F.CFP

Coefficient moyen de remplissage : 79,0%



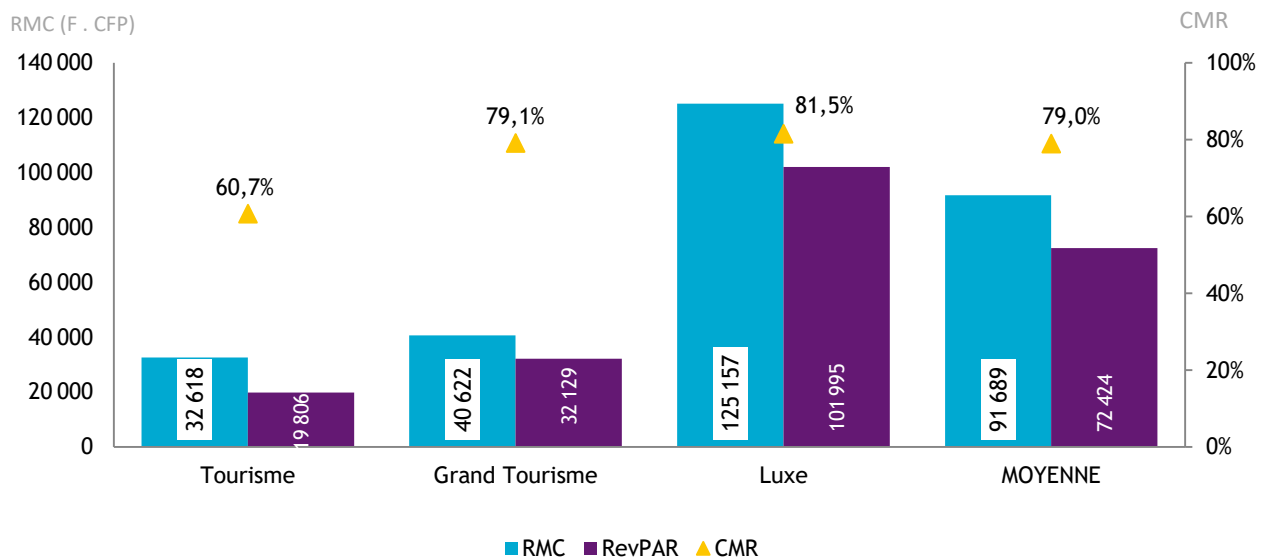
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR SUBDIVISION



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR CLASSE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

DEFINITION

Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) : Exprimé en pourcentage, il indique le niveau moyen de fréquentation d'un hébergement sur la période donnée. Il est obtenu en divisant le nombre de chambres louées par le nombre de chambres offertes à la location.

Le Revenu Moyen par Chambre louée (RMC) : Le RMC reflète le prix moyen auquel est louée une chambre sur une période donnée. Il est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres louées. Le RMC est exprimé hors taxes.

Le Revenu Moyen par Chambre disponible (RevPar) : Est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres disponibles. Il peut également être obtenu en multipliant le RMC par le CMR. Il permet de mieux cerner les liens entre le remplissage et le prix de vente. Le RevPar est exprimé hors taxes.

Luxe, Grand Tourisme ou Tourisme : Correspond à une division par classe de l'hôtellerie internationale. La classe Luxe correspond aux hôtels 4 et 5 étoiles, le Grand Tourisme aux hôtels 3 étoiles et le Tourisme aux hôtels 2 étoiles.

Sources-Méthode

Enquête Fréquentation Hôtelière : L'Enquête Fréquentation Hôtelière (EFH) est réalisée par l'ISPF depuis 2007. Cette opération est réalisée tous les mois de l'année avec le concours de l'ensemble des hôtels internationaux de Polynésie française, référencés dans la liste des hébergements internationaux du service du tourisme, soit 47 établissements offrant 2 555 chambres/bungalows au 31 Mars 2026. Les hôteliers de Polynésie française répondent à un questionnaire qu'ils transmettent à l'ISPF. Les informations collectées portent sur, l'état d'ouverture, l'origine géographique des clients, le nombre de chambres offertes et vendues ainsi que la recette liée uniquement à l'hébergement. L'ISPF assure l'exhaustivité de la collecte de données ainsi que de leur cohérence.

Le service du tourisme : Le service du tourisme dispose d'une compétence générale en matière de tourisme. Il est chargé de la conception, de la coordination, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la stratégie en matière de tourisme, en relation avec les entités publiques et privées ad hoc. Il gère entre autre les répertoires concernant l'offre en hébergement touristique.